

Membres présents : APPELS Fabrice (HAI), DEWARD Willy (LGE), GROOS Paul (LUX), TRAUSCH Gérard (NAM) et VANCABEKE Pierre (BBW) - Invité : DELCHEF Jean-Pierre (président CA AWBB)

**P.V. de la dernière réunion** : approuvé à l'unanimité

## 1. Commentaires des PV parus via les lettres d'information

Référence PV CDA 15/09...

- LGE. 4.3 Dossier cadet Liège, le N° de registre National devrait être mis en service dans nos programmes. Modification envisagée pour la saison prochaine.  
NB : cela n'aura rien changé au problème, vu que le joueur avait pris l'identité d'un autre et donc le cas échéant son numéro de registre national
- NAM. 7.1. A modifier, première phrase du PF8 : factures **payables** ou pas de factures en....  
Modification statutaire à entrevoir, mais le CDA examine la possibilité de ne pas envoyer de factures en juillet et en août. Le calendrier des facturations (6x) des licences collectives devra être repris dans l'O.J. de l'AG de Juin).
- LGE. 7.4 Indexation du TTA, « le PF18 ne devrait pas être indexé automatiquement »  
OK voir le PV de la dernière réunion de la Commission Financière Le TG prévoit un examen en profondeur du TTA et de déterminer les postes à indexer (l'AG de novembre 2008).
- LGE. 8.1 Département arbitre : l'objectif des tests physiques et théoriques nous semble trop contraignant, trop d'arbitres sont mis sur la touche ou démissionnent, ne serait-il pas bon de revoir ce mode de fonctionnement.  
Je mettrai le point à l'ordre du jour de la réunion du département arbitrage du 14 octobre 2008

Modalités de réponses du CDA sur les points discutés lors des réunions de parlementaires.

Principe : un courrier sera adressé, par JP Delchef, à chaque président et secrétaire de Groupe pour donner une réponse ou un début d'information.

## 2. AG AWBB (1) du 29/11/2008

1. Planification et organisation de la première AG.
  - a) La Commission Législative s'accorde pour conserver le principe de travail établi lors des années précédentes (document identique)
  - b) Nouvelles propositions à ce jour : statuts de l'ASBL, PF 16 (sous réserve), PF 18, texte définitif du PC 87 et PC 88 (statuts des étrangers), modifications de textes dans l'urgence, ...
  - c) Date d'envoi de l'ordre du jour : le mercredi 28 octobre 2008 et publication sur le site le 31 octobre 2008.
2. Statuts de l'ASBL : la Commission Législative estime que le texte présenté par NAM nécessite encore quelques ajustements. Des précisions doivent être envisagées, dans l'urgence.

Deux pistes se présentent.

- a) soit tous les parlementaires sont membres effectifs mais ils se doivent tous d'être présents à l'AG
- b) soit un nombre limité de parlementaires sont membres effectifs et nous avons des parlementaires juridiquement à 2 vitesses.

Dans tous les cas, il s'indiquera que les statuts déterminent les conditions d'entrée et de sortie des membres effectifs de l'ASBL. Se pose aussi la question de savoir quel sera le statut des membres du CDA.

Une réflexion approfondie entre JP Delchef (CDA) et Gérard Trausch (CL) sera apportée, au plus tôt, afin de pouvoir encore, présenter un document à soumettre à l'AG de novembre.

---

### 3. Dossiers à l'étude

1. PF 18, fonds des jeunes, continuité de la discussion, nouvelles pistes (LGE) = le subside de 185.000 €(frais de fonctionnement pour les équipes nationales et régionales) que l'on va chercher dans le fonds des jeunes devrait être retiré pour être déplacé vers un autre poste. Ce financement a un parcours trop compliqué, une présentation séparée serait de nature à simplifier sa visibilité dans le budget annuel de l'AWBB.

Le président répond que le document soumis à l'AG contient à la fois le montant du solde de la saison en cours à distribuer et la prévision du montant des licences collectives établi sur la base des inscriptions en championnat. Le montant global fait l'objet d'une répartition prévisionnelle soit les subsides pour les équipes de jeunes, les subsides pour les équipes régionales et nationales étant plafonnés à 185.000 €.

Ce dernier montant est par ailleurs repris au budget de l'exercice suivant.

2. Dossier sur le nouveau statut des joueurs étrangers (phase 2) : Il y avait trois problèmes à résoudre ; sur proposition du CDA et concertation de la CL, deux solutions ont été entérinées. Une licence provisoire à date liée à la date de validité du document de demande de nationalité est envisagée comme solution au 3<sup>ème</sup> problème.

F. Appels (HAI) informe la Commission Législative de plusieurs risques concernant l'application de la législation belge en cours.

On doit tenir compte des informations reçues, mais ceci n'empêche pas qu'il faut régler les problèmes rencontrés quotidiennement par la fédération, en conformité aux textes actuels.

La Commission Législative consciente des problèmes, apprécie toutefois les progrès enregistrés en la matière sur un laps de temps assez court. Elle estime que les documents émis, tels que repris actuellement au PC 87, sont suffisants.

3. Correspondances reçues :

- Guido Blesgen : pris note
- Groupe Parlementaires BBW

Etant donné le nombre de questions relatives au PC 4bis (arbitres de club, niveau 1), il nous semble opportun que le département arbitrage apporte les réponses aux questions formulées, lors de sa prochaine réunion du 14/10/2008. La Commission Législative étudiera les propositions de modifications qui pourraient résulter en la matière, et traiter dans l'urgence, les demandes qui en découleront.

---

### 4. Echange de point de vue

1. BBW, NAM **PA 74 Homologation des terrains** - création d'une commission : ce point reste à l'étude et sera abordé rapidement au niveau du Département Championnat.
2. NAM, **Contrat Ethias-assurances** : l'avenant accepté lors de l'AG de juin 2008 sera publié prochainement sur le site.

---

### 5. Divers

1. **Normes de sanctions** (publication du tableau) : le tableau publié, a été corrigé et renvoyé au SG de l'AWBB pour parution,
2. Document de travail CL (référence 08/10/08)

- 
- Réunion clôturée à 19h15
  - **Prochaine réunion : le mercredi 12 novembre 2008 (15h00)** sauf imprévus motivés par l'actualité.

Pour la Commission Législative : **Willy Deward (président)** – **Paul Groos (Secrétaire)**